



Assemblée générale

Distr. limitée
24 mai 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Cinquième Commission

Point 126 de l'ordre du jour

**Rapport du Secrétaire général sur les activités
du Bureau des services de contrôle interne**

**Projet de résolution présenté par le Vice-Président
à l'issue de consultations officieuses**

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne

L'Assemblée générale,

Ayant examiné les rapports suivants :

- a) Rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne portant sur la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996¹;
- b) Observations du Corps commun d'inspection relatives aux rapports finals établis par le Bureau des services de contrôle interne²;
- c) Rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne portant sur la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997³;
- d) Observations du Corps commun d'inspection relatives aux rapports finals établis par le Bureau des services de contrôle interne⁴;
- e) Rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne portant sur la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998⁵;
- f) Rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne portant sur la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999⁶;

¹ A/51/432.

² A/51/530 et Corr.1.

³ A/52/426.

⁴ A/52/464.

⁵ A/53/428.

⁶ A/54/393.

- g) Rapport du Secrétaire général sur les règles et procédures régissant les fonctions d'investigation du Bureau des services de contrôle interne⁷,

1. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce qu'à l'avenir, les rapports du Bureau des services de contrôle interne soient conformes aux dispositions de ses résolutions 48/218 B du 29 juillet 1994 et 54/244 du 23 décembre 1999 ainsi que des dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies et du Règlement intérieur de l'Assemblée générale;

2. *Décide* de reporter à sa cinquante-sixième session l'examen du rapport actualisé du Secrétaire général sur le renforcement des mécanismes de contrôle interne dans les fonds et programmes opérationnels⁸, et prie le Secrétaire général de demander aux fonds et programmes de lui communiquer leurs vues actualisées au sujet de ce rapport et de les transmettre à l'Assemblée générale à la partie principale de sa cinquante-sixième session;

3. *Décide également* de reporter à sa cinquante-sixième session l'examen du sixième rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne portant sur la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000⁹.

⁷ A/55/469.

⁸ A/55/826 et Corr.1.

⁹ A/55/436.